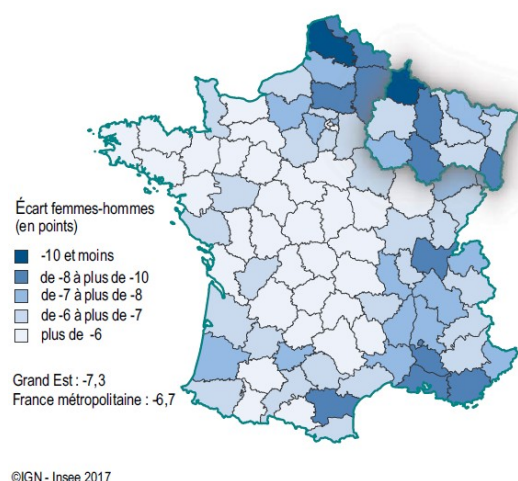


Strasbourg, le 6 mars 2018

Communiqué de presse

Activité, temps de travail, salaires : des inégalités femmes-hommes un peu plus marquées dans le Grand Est

Écart femmes-hommes de taux d'emploi dans les départements de France métropolitaine en 2014



Dans le Grand Est, les inégalités d'accès à l'emploi entre les femmes et les hommes se sont réduites depuis 25 ans ; toutefois elles restent parmi les plus fortes de France métropolitaine.

En 2014, la part des femmes de 15 à 64 ans en emploi atteint 59,6 % dans la région, soit 7,3 points de moins que les hommes. En lien avec un marché du travail local plus ou moins favorable pour les femmes, le taux d'emploi féminin varie de 53,5 % dans les Ardennes à 62,3 % dans le Bas-Rhin.

Depuis 1990, l'écart entre le taux de chômage des femmes et celui des hommes a été divisé par cinq dans la région, conséquence de la hausse du chômage des hommes. Il demeure cependant prononcé dans la Haute-Marne, la Meuse, les Ardennes et l'Aube.

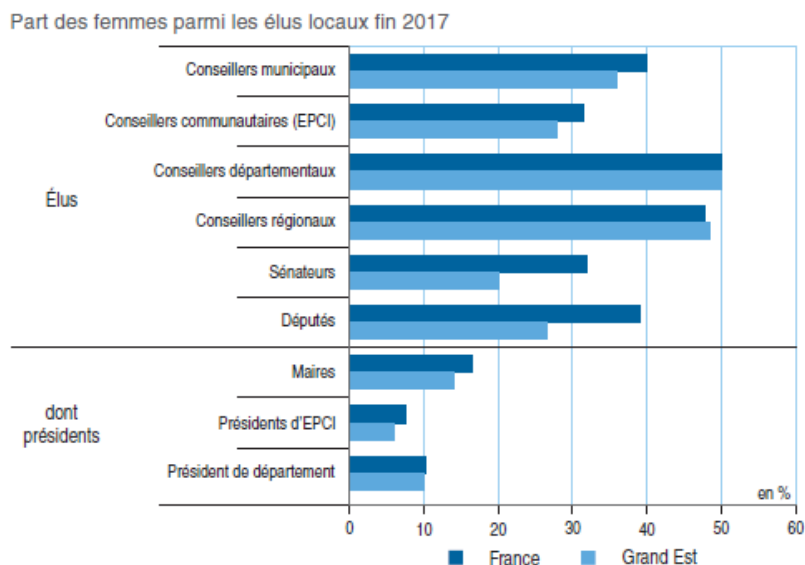
Si l'inactivité féminine a largement diminué depuis 1990, celle-ci demeure encore fréquente dans le Grand Est, notamment dans les Ardennes où elle approche les 19 % chez les 25-54 ans et en Moselle (15 %). Dans la région, une mère de famille nombreuse sur trois est concernée par cette inactivité.

Le travail à temps partiel concerne surtout les femmes, et plus souvent les mères de famille. Parmi les personnes sans enfant, 16 % des femmes de 25 à 54 ans occupent un poste à temps partiel, contre 4 % pour les hommes. Dans la région, seules 53,6 % des femmes de 25 à 54 ans travaillent à temps complet, c'est l'une des plus faibles parts de métropole après les Hauts-de-France et l'Occitanie.

Le Grand Est est l'une des régions où les écarts de salaires entre hommes et femmes sont les plus importants : l'écart moyen dépasse 20 %, notamment en Moselle et dans le Haut-Rhin. Mais plus qu'ailleurs, ces inégalités de rémunération sont dues aux caractéristiques des emplois occupés. En effet, les femmes sont surreprésentées dans certains secteurs d'activité peu rémunérateurs et occupent plus souvent que les hommes un poste de niveau inférieur à leur formation. Une fois les effets de structure pris en compte, les inégalités salariales sont réduites et varient assez peu selon les départements, de 10,2 % en Haute-Marne à 12 % dans le Bas-Rhin.

Les femmes de mieux en mieux représentées dans la vie politique locale, mais minoritaires aux postes à responsabilité

Grâce aux mesures législatives en faveur de la parité, la part des femmes parmi les élus locaux n'a cessé d'augmenter au cours des dernières années.



Les conseils départementaux sont actuellement les assemblées les plus paritaires, avec une parfaite répartition femmes-hommes. Dans le Grand Est, presque la moitié des conseillers régionaux sont désormais des femmes (48,5 %), contre seulement un quart en 1998. En revanche, les femmes sont moins présentes dans les conseils municipaux des communes de moins de 1 000 habitants, où la législation n'impose pas de stricte alternance. La région comportant de nombreuses petites communes, les conseils municipaux ne comptent que 36 % de femmes.

Les postes à responsabilité restent encore largement masculins : un seul département du Grand Est et neuf EPCI sur un total de 149 sont présidés par une femme. La fonction de maire, quant à elle, est encore exercée à plus de 85 % par un homme, notamment dans les grandes communes.

Insee Analyses Grand Est n° 67 et 68 – mars 2018

Publiables le 7 mars 2018 à 12 heures

Contacts presse	
<p>Strasbourg <i>Véronique Heili</i> ☎ 03 88 52 40 77 veronique.heili@insee.fr</p>	<p>Reims <i>Catherine Durand</i> ☎ 03 26 48 66 60 dr51-communication-externe@insee.fr</p>

Nos publications sont consultables sur le site :

<https://www.insee.fr/fr/statistiques?debut=0&categorie=2&collection=7+88+61+34>

